

**SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS
« SMIRT »**

COMITE SYNDICAL DU 21 juin 2012,

Séance de 10 h à 11h30



Etaient présents :

M. Alain WACHEUX, Mme Marie-Sophie LESNE, M. Dominique PLANCKE, Mme Martine FILLEUL, M. François VERDONCK, M. Daniel JANSSENS, M. Christian DECOCQ, M. Jean-Luc WERY, M. Daniel DELCROIX, M. Eugène BINAISSE, M. Eric RENAUD, Mme Françoise PROUVOST, M. Jean-Marie MARQUAILLE, M. Jean-François MALBRANCQ, M. Serge PERON, M. Michel LO GIACO, M. Michel GUILBERT.

Etaient excusés :

M. Daniel PERCHERON, M. Pierre de SAINTIGNON, M. Jean HAJA, M. Steeve BRIOIS, M. Rémi PAUVROS, M. Bernard BAUDOUX, M. Jean-Claude DEBUS, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Michel VANCAILLE, M. Bernard CAILLIAU, M. Eric QUIQUET, M. Francis DECOURRIERE, M. Bertrand RINGOT, M. Philippe WAGHEMACKER, M. Frédéric CUVILLIER, M. Yves COUPE.

Pouvoirs :

Monsieur Daniel PERCHERON à Monsieur Daniel DELCROIX
Monsieur Rémi PAUVROS à Monsieur François VERDONCK
Monsieur Jean-Claude DEBUS à Madame Marie-Sophie LESNE
Monsieur Francis DECOURRIERE à Monsieur Eric RENAUD
Monsieur Bertrand RINGOT à Monsieur Jean-Marie MARQUAILLE
Monsieur Frédéric CUVILLIER à Monsieur Alain WACHEUX
Monsieur Yves COUPE à Madame Françoise PROUVOST

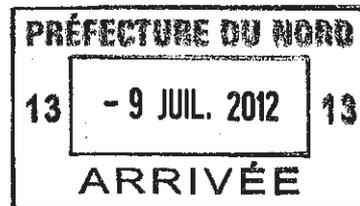
Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

La séance est présidée par Monsieur Alain WACHEUX, Premier Vice-Président du SMIRT.

Monsieur Alain WACHEUX donne la parole à Madame Marie-Claude LAMBIN, Payeur Régional pour présenter les éléments du compte de gestion 2011 et le soumet au vote.

Le Compte de gestion 2011 est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION n° 2012-04



Le Comité Syndical du SMIRT, réuni, hors la présence de son Président, Monsieur Daniel PERCHERON, sous la présidence de Monsieur Alain WACHEUX, Premier Vice-Président du SMIRT,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le Budget Primitif 2011 voté le 18 Mars 2011,

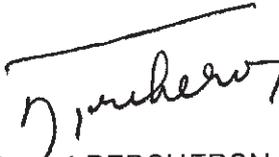
Vu la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2011 votée le 18 Novembre 2011,

Vu le vote unanimement favorable sur le compte de gestion présenté,

DECIDE

D'approuver le compte de gestion des recettes et des dépenses 2011 respectivement constatées et acquittées par Madame le Payeur Régional, Comptable Public du SMIRT, ledit compte étant conforme aux écritures tenues par l'ordonnateur.

Le Président du SMIRT



Daniel PERCHERON

**SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS
« SMIRT »**

COMITE SYNDICAL DU 21 juin 2012,

Séance de 10 h à 11h30



Etaient présents :

M. Alain WACHEUX, Mme Marie-Sophie LESNE, M. Dominique PLANCKE, Mme Martine FILLEUL, M. François VERDONCK, M. Daniel JANSSENS, M. Christian DECOCQ, M. Jean-Luc WERY, M. Daniel DELCROIX, M. Eugène BINAISSE, M. Eric RENAUD, Mme Françoise PROUVOST, M. Jean-Marie MARQUAILLE, M. Jean-François MALBRANCQ, M. Serge PERON, M. Michel LO GIACO, M. Michel GUILBERT.

Etaient excusés :

M. Daniel PERCHERON, M. Pierre de SAINTIGNON, M. Jean HAJA, M. Steeve BRIOIS, M. Rémi PAUVROS, M. Bernard BAUDOUX, M. Jean-Claude DEBUS, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Michel VANCAILLE, M. Bernard CAILLIAU, M. Eric QUIQUET, M. Francis DECOURRIERE, M. Bertrand RINGOT, M. Philippe WAGHEMACKER, M. Frédéric CUVILLIER, M. Yves COUPE.

Pouvoirs :

Monsieur Daniel PERCHERON à Monsieur Daniel DELCROIX
Monsieur Rémi PAUVROS à Monsieur François VERDONCK
Monsieur Jean-Claude DEBUS à Madame Marie-Sophie LESNE
Monsieur Francis DECOURRIERE à Monsieur Eric RENAUD
Monsieur Bertrand RINGOT à Monsieur Jean-Marie MARQUAILLE
Monsieur Frédéric CUVILLIER à Monsieur Alain WACHEUX
Monsieur Yves COUPE à Madame Françoise PROUVOST

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

La séance est présidée par Monsieur Alain WACHEUX, Premier Vice-Président du SMIRT.

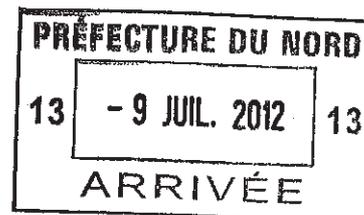
Monsieur Alain WACHEUX présente les éléments du compte administratif 2011 et précise qu'il est conforme au compte de gestion établi par Madame Le Payeur Régional. Monsieur Alain WACHEUX soumet ensuite le Compte Administratif de l'exercice 2011 au vote des délégués.

Le Compte Administratif 2011 est adopté à l'unanimité.

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 21 JUIN 2012



DELIBERATION n° 2012-05

Le Comité Syndical du SMIRT, réuni, hors la présence de son Président, Monsieur Daniel PERCHERON, le 21 Juin 2012 sous la présidence de Monsieur Alain WACHEUX,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le Budget Primitif 2011 voté le 18 Mars 2011,

Vu la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2011 votée le 18 Novembre 2011,

Vu le vote unanimement favorable des membres du Comité Syndical,

DECIDE

D'approuver le compte administratif pour l'année 2011, figurant en annexe de la présente délibération, qui présente un excédent global cumulé en fonctionnement de 1 045 779,68 €, dont un excédent en fonctionnement de 1 046.549,68 € et un déficit en investissement de 770 €.

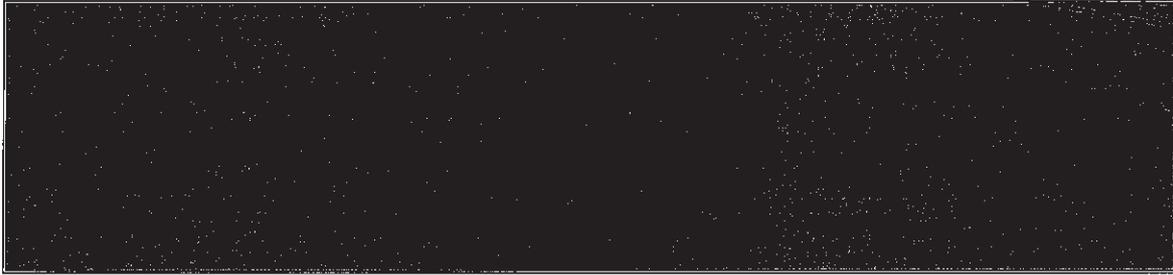
Le résultat annuel de l'exercice 2011 présente un excédent en fonctionnement de 692 610,62 € et un déficit de 770 €.

Le Président du SMIRT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "D. Percheron".

Daniel PERCHERON

REPUBLIQUE FRANCAISE



POSTE COMPTABLE DE LA
PAIERIE REGIONALE DU NORD-PAS DE CALAIS

M 71



ANNEE 2011

**SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS
SMIRT**

COMITE SYNDICAL DU 21 JUIN 2012

De 10h à 11h30



Etaient présents :

M. Alain WACHEUX, Mme Marie-Sophie LESNE, M. Dominique PLANCKE, Mme Martine FILLEUL, M. François VERDONCK, M. Daniel JANSSENS, M. Christian DECOCQ, M. Jean-Luc WERY, M. Daniel DELCROIX, M. Eugène BINAISSE, M. Eric RENAUD, Mme Françoise PROUVOST, M. Jean-Marie MARQUAILLE, M. Jean-François MALBRANCO, M. Serge PERON, M. Michel LO GIACO, M. Michel GUILBERT.

Etaient excusés :

M. Daniel PERCHERON, M. Pierre de SAINTIGNON, M. Jean HAJA, M. Steeve BRIOIS, M. Rémi PAUVROS, M. Bernard BAUDOIX, M. Jean-Claude DEBUS, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Michel VANCAILLE, M. Bernard CAILLIAU, M. Eric QUIQUET, M. Francis DECOURRIERE, M. Bertrand RINGOT, M. Philippe WAGHEMACKER, M. Frédéric CUVILLIER, M. Yves COUPE.

Pouvoirs :

Monsieur Daniel PERCHERON à Monsieur Daniel DELCROIX
Monsieur Rémi PAUVROS à Monsieur François VERDONCK
Monsieur Jean-Claude DEBUS à Madame Marie-Sophie LESNE
Monsieur Francis DECOURRIERE à Monsieur Eric RENAUD
Monsieur Bertrand RINGOT à Monsieur Jean-Marie MARQUAILLE
Monsieur Frédéric CUVILLIER à Monsieur Alain WACHEUX
Monsieur Yves COUPE à Madame Françoise PROUVOST

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

La séance est présidée par Monsieur Alain WACHEUX, Premier Vice-Président du SMIRT, Monsieur Daniel PERCHERON étant excusé.

Monsieur Alain WACHEUX, après avoir présenté les éléments du Compte Administratif 2011, qui présente un excédent en fonctionnement de + 692 610,62 € et un déficit de - 770,00 € en investissement, auquel s'ajoute l'excédent de fonctionnement 2010 reporté en 2011 en fonctionnement d'un montant de 353 939,06 €, conclut qu'en cumulé l'excédent correspond à + 1 046 549,68 € en fonctionnement et à - 770,00 € en investissement.

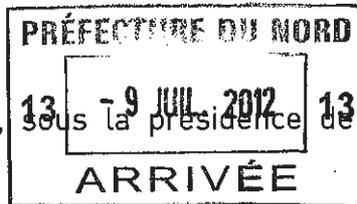
IL propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- 31 000 € au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement et des dépenses d'investissements prévues,
- 1 015 549,68 € au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté au budget ».

Monsieur Alain WACHEUX soumet au vote cette proposition.

Les affectations proposées pour l'excédent du compte administratif 2011 font l'objet d'un vote favorable unanime des membres du Comité.

DELIBERATION N°2012-06



Le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 21 juin 2012, sous la présidence de Monsieur Alain WACHEUX, Premier Vice-Président du SMIRT,

Vu le budget primitif 2011 voté le 18 Mars 2011,

Vu la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2011 votée le 18 Novembre 2011,

Vu le vote favorable unanime des délégués pour l'affectation de l'excédent de fonctionnement du Compte Administratif 2011,

CONSIDERANT

Que le compte administratif 2011 est conforme au compte de gestion 2011,

Que le compte administratif 2011 a été adopté,

Que le compte administratif 2011 présente les caractéristiques suivantes :

Résultat de l'exercice 2011 Titres : 795 300 ,00 € Mandats : 103 459, 38 €	Excédent : Fonctionnement : + 692 610,62 € Déficit : Investissement : - 770,00 €
Excédent de fonctionnement reporté en 2011 :	353 939,06 €
Résultat cumulé Investissement : - 770,00 € Fonctionnement : 1 046 549,68 €	

DECIDE

D'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- **31 000 €**, au compte **1068** « excédent de fonctionnement capitalisé », pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement et des dépenses d'investissement prévues,

- **1 015 549,68 €**, au compte **002**, « report à nouveau », « excédent de fonctionnement reporté » au budget.

Le Président du SMIRT


Daniel PERCHERON

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 21 JUIN 2012

De 10h à 11h30



Etaient présents :

M. Alain WACHEUX, Mme Marie-Sophie LESNE, M. Dominique PLANCKE, Mme Martine FILLEUL, M. François VERDONCK, M. Daniel JANSSENS, M. Christian DECOCQ, M. Jean-Luc WERY, M. Daniel DELCROIX, M. Eugène BINAISSE, M. Eric RENAUD, Mme Françoise PROUVOST, M. Jean-Marie MARQUAILLE, M. Jean-François MALBRANCO, M. Serge PERON, M. Michel LO GIACO, M. Michel GUILBERT.

Etaient excusés :

M. Daniel PERCHERON, M. Pierre de SAINTIGNON, M. Jean HAJA, M. Steeve BRIOIS, M. Rémi PAUVROS, M. Bernard BAUDOIX, M. Jean-Claude DEBUS, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Michel VANCAILLE, M. Bernard CAILLIAU, M. Eric QUIQUET, M. Francis DECOURRIERE, M. Bertrand RINGOT, M. Philippe WAGHEMACKER, M. Frédéric CUVILLIER, M. Yves COUPE.

Pouvoirs :

Monsieur Daniel PERCHERON à Monsieur Daniel DELCROIX
Monsieur Rémi PAUVROS à Monsieur François VERDONCK
Monsieur Jean-Claude DEBUS à Madame Marie-Sophie LESNE
Monsieur Francis DECOURRIERE à Monsieur Eric RENAUD
Monsieur Bertrand RINGOT à Monsieur Jean-Marie MARQUAILLE
Monsieur Frédéric CUVILLIER à Monsieur Alain WACHEUX
Monsieur Yves COUPE à Madame Françoise PROUVOST

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

La séance est présidée par Monsieur Alain WACHEUX, Premier Vice-Président du SMIRT, Monsieur Daniel PERCHERON étant empêché.

Monsieur Alain WACHEUX explique que le vote de la DM1 n'entraînera aucune contribution supplémentaire des adhérents du Syndicat au titre de l'exercice 2012, qu'il s'agit essentiellement d'affecter l'excédent cumulé de fonctionnement 2011 et d'ajuster les crédits votés lors du Budget Primitif 2012 aux dépenses prévisionnelles de l'exercice qui se précisent au fur et à mesure des orientations de travail des Commissions Thématiques.

En investissement, il est ainsi envisagé de répartir les 31 000 € votés pour couvrir à hauteur de 770 € le déficit de la section d'investissement de l'année 2011 et permettre l'achat d'un véhicule de service, l'acquisition d'équipement bureautique et éventuellement le dépôt de marques si cela s'avère nécessaire dans le cadre du marché communication que le SMIRT souhaite lancer.

En fonctionnement les principales affectations de l'excédent concernent :

- l'article 617, Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les marchés du SMIRT, avec l'inscription d'une somme de 625 000 € dont 354 500 € dans le cadre de l'AE votée pour 2012 au cours de l'année 2011, le solde pouvant bénéficier à des marchés qui pourraient être mis en place sur les thématiques suivies par les Commissions Thématiques du SMIRT,
- l'article 6287, Remboursement de frais à la Région, avec un abondement de 382 549,68 € pour être en mesure de rembourser les dépenses que la Région acquittera pour le SMIRT dans le cadre de son marché billettique-information multimodale attribué à SETEC, cela dans l'attente de la mise en place du marché billettique et information multimodale porté par le SMIRT. Les remboursements des dépenses acquittées par la Région pour le compte du SMIRT sont rendus possibles par l'existence d'une convention de mise à disposition de locaux de moyens et de son avenant n°1 signés respectivement les 29 Août 2010 et 25 Janvier 2011.

Le reste des affectations porte sur:

- l'article 62878, Remboursement de frais à des tiers, pour 1 000 €, affectation de la somme à titre de précaution,
- L'article 6532, frais de mission et déplacements pour les élus, + 5 000 € dans la perspective des déplacements pour étude envisagés dans les domaines de la billettique, de l'information multimodale et de la tarification unique à Paris et Rouen,
- l'article 671, Intérêts moratoires et pénalités sur marchés, pour 3 000 € par précaution compte tenu du lancement des marchés envisagés par le SMIRT en 2012.

Monsieur Alain WACHEUX demande ensuite l'avis des délégués présents sur le projet de DM1 présenté. Ceux-ci votent favorablement et à l'unanimité la DM1 2012.

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 21 Juin 2011

DELIBERATION N° 2012-07

Le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 21 juin 2012, sous la présidence de Monsieur Alain WACHEUX, Premier Vice-Président du SMIRT,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

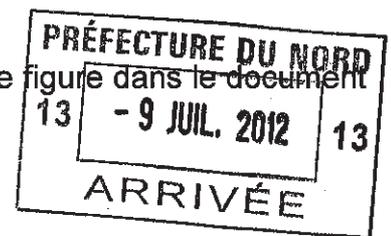
Vu les statuts du Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transports,

Vu la décision 2012 – 06 du 21 Juin 2012 d'affectation de l'excédent de fonctionnement 2011 au budget 2012,

Vu le vote favorable unanime des membres du Comité Syndical du SMIRT sur le projet de DM1 présenté le 21 Juin 2012,

DECIDE

D'adopter la Décision Modificative n°1 pour l'année 2012 telle qu'elle figure dans le document de la M71 joint en annexe.



Le Président du SMIRT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "D. Percheron".

Daniel PERCHERON

Correspondance administrative : **SMIRT**

Siège de Région - 151 Avenue du Président HOOVER 59555 LILLE CEDEX
Email : smirt@nordpasdecalais.fr - téléphone : 03 28 82 73 82 - Fax : 03 28 82 73 85

ANNEXE N° 1 DE LA DELIBERATION 2012-07

REPUBLIQUE FRANCAISE



**POSTE COMPTABLE DE LA
PAIERIE REGIONALE DU NORD-PAS DE CALAIS**

M 71



ANNEE 2012

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 21 JUIN 2012

SEANCE DE 10 h à 11 h 30



Etaient présents :

M. Alain WACHEUX, Mme Marie-Sophie LESNE, M. Dominique PLANCKE, Mme Martine FILLEUL, M. François VERDONCK, M. Daniel JANSSENS, M. Christian DECOQ, M. Jean-Luc WERY, M. Daniel DELCROIX, M. Eugène BINAISSE, M. Eric RENAUD, Mme Françoise PROUVOST, M. Jean-Marie MARQUAILLE, M. Jean-François MALBRANCQ, M. Serge PERON, M. Michel LO GIACO, M. Michel GUILBERT.

Etaient excusés :

M. Daniel PERCHERON, M. Pierre de SAINTIGNON, M. Jean HAJA, M. Stève BRIOIS, M. Rémi PAUVROS, M. Bernard BAUDOUX, M. Jean-Claude DEBUS, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Michel VANCAILLE, M. Bernard CAILLIAU, M. Eric QUIQUET, M. Francis DECOURRIERE, M. Bertrand RINGOT, M. Philippe WAGHEMACKER, M. Frédéric CUVILLIER, M. Yves COUPE.

Pouvoirs :

Monsieur Daniel PERCHERON à Monsieur Daniel DELCROIX
Monsieur Rémi PAUVROS à Monsieur François VERDONCK
Monsieur Jean-Claude DEBUS à Madame Marie-Sophie LESNE
Monsieur Francis DECOURRIERE à Monsieur Eric RENAUD
Monsieur Bertrand RINGOT à Monsieur Jean-Marie MARQUAILLE
Monsieur Frédéric CUVILLIER à Monsieur Alain WACHEUX
Monsieur Yves COUPE à Madame Françoise PROUVOST

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

La séance est présidée par Monsieur Alain WACHEUX, Premier Vice-Président du SMIRT, Monsieur Daniel PERCHERON étant empêché.

Monsieur Alain WACHEUX attire l'attention des délégués sur le fait que les membres de la Commission Thématique chargée de la Billettique et de l'Information multimodale souhaitent se déplacer à Rouen pour prendre connaissance des modalités concrètes de mise en œuvre de la centrale billettique commune de la Haute Normandie, la mise en œuvre d'un tel outil étant actuellement étudiée par les membres de la Commission.

Il précise que des échanges sont intervenus avec le Conseil Régional de Haute Normandie et que ce voyage pourrait intervenir à la rentrée, plus précisément en Octobre 2012 comme le souhaitent les membres de la Commission Billettique-Information multimodale.

Monsieur Alain WACHEUX souligne que la délibération autorisant ce voyage d'études doit être prise avant ledit voyage et demande l'avis des délégués sur l'ajout de cette délibération à l'ordre du jour du présent Comité Syndical.

Monsieur Alain WACHEUX remarque que la délibération peut faire partie de l'ordre du jour du prochain Comité Syndical, dont la date n'est pas encore connue, et que dans ce cas le voyage n'interviendra que début 2013.

Il demande l'avis des délégués sur l'ajout de la délibération à l'ordre du jour du Comité Syndical du 21 Juin 2012 ou sur son inscription à l'ordre du jour du Comité Syndical qui se réunira après la rentrée de Septembre 2012. Les membres du Comité Syndical acceptent, à l'unanimité, l'inscription de la délibération à l'ordre du jour de la séance du 21 Juin 2012 et l'adoptent favorablement et unanimement.

DELIBERATION N° 2012-08

Le Comité Syndical réuni le 21 Juin 2012,

Vu la loi n°92-108 du 3 Février 1992, relative aux conditions d'exercice de mandats locaux,

Vu la loi n° 2002-276 du 27 Février 2002 relative à la démocratie de proximité,

Vu la loi n° 99-586 du 12 Juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

Vu les articles L 123-18 et L 5211-13, L 5211-14 du Code Général des Collectivités Locales,

Vu le décret du 14 Mars 2005 relatif aux indemnités de déplacement et remboursement des frais supplémentaires, résultant des mandats spéciaux des élus locaux,

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2012, adoptées jusqu'à ce jour,

Vu le vote unanime favorable des membres du Comité Syndical du SMIRT sur le voyage d'étude à Rouen,

CONSIDERANT

Que la Région Haute-Normandie est en train de mettre en place un titre intermodal de transports et une information multimodale,

Que les investissements nécessaires sont en cours d'installation,

Que les modalités de mise en place et d'organisation d'une billettique intermodale ainsi que d'une information voyageurs, la création d'un titre unique de transport, la tarification unique ou intermodale pourraient être approfondies et bénéficier des expériences de cette Autorité Organisatrice de Transports,

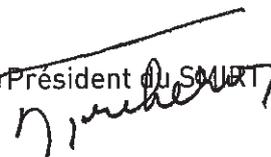
Que la rencontre de ses représentants contribuerait à l'orientation et à l'avancée des travaux du Syndicat pour atteindre les objectifs statutaires,

DECIDE

- D'effectuer un voyage d'étude en Haute Normandie, à Rouen,
- De donner un mandat spécial aux délégués qui y participent,
- De procéder à la prise en charge ou au remboursement pour les délégués des frais de transports, de restauration dans les conditions définies par le décret susvisé,
- De rembourser aux délégués, à titre exceptionnel, les frais supplémentaires exposés dans le cadre de leurs déplacements, sur présentation de justificatifs,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation de ce voyage d'étude ainsi qu'aux prises en charge ou remboursements afférents,
- Estime la dépense prévisionnelle à 2 500,00 € T.T.C.

Les dépenses seront imputées au Chapitre 65 article 6532 du budget du SMIRT.

Le Président du SMIRT

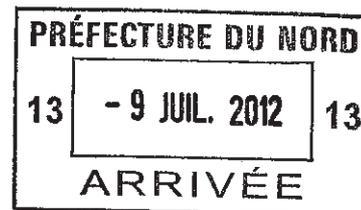

Daniel PERCHERON

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 21 JUIN 2012

SEANCE DE 10 h à 11 h 30



Etaient présents :

M. Alain WACHEUX, Mme Marie-Sophie LESNE, M. Dominique PLANCKE, Mme Martine FILLEUL, M. François VERDONCK, M. Daniel JANSSENS, M. Christian DECOCQ, M. Jean-Luc WERY, M. Daniel DELCROIX, M. Eugène BINAISSE, M. Eric RENAUD, Mme Françoise PROUVOST, M. Jean-Marie MARQUAILLE, M. Jean-François MALBRANCQ, M. Serge PERON, M. Michel LO GIACO, M. Michel GUILBERT.

Etaient excusés :

M. Daniel PERCHERON, M. Pierre de SAINTIGNON, M. Jean HAJA, M. Steeve BRIOIS, M. Rémi PAUVROS, M. Bernard BAUDOUX, M. Jean-Claude DEBUS, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Michel VANCAILLE, M. Bernard CAILLIAU, M. Eric QUIQUET, M. Francis DECOURRIERE, M. Bertrand RINGOT, M. Philippe WAGHEMACKER, M. Frédéric CUVILLIER, M. Yves COUPE.

Pouvoirs :

Monsieur Daniel PERCHERON à Monsieur Daniel DELCROIX
Monsieur Rémi PAUVROS à Monsieur François VERDONCK
Monsieur Jean-Claude DEBUS à Madame Marie-Sophie LESNE
Monsieur Francis DECOURRIERE à Monsieur Eric RENAUD
Monsieur Bertrand RINGOT à Monsieur Jean-Marie MARQUAILLE
Monsieur Frédéric CUVILLIER à Monsieur Alain WACHEUX
Monsieur Yves COUPE à Madame Françoise PROUVOST

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

La séance est présidée par Monsieur Alain WACHEUX, Premier Vice-Président du SMIRT, Monsieur Daniel PERCHERON étant empêché.

Monsieur Alain WACHEUX attire l'attention des délégués sur le fait que les membres de la Commission Thématique chargée de la Billettique et de l'Information multimodale souhaitent se déplacer à Paris pour prendre connaissance des modalités concrètes mises en œuvre pour parvenir au titre unique de transports et à la tarification unique.

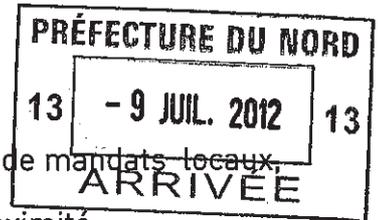
Il précise que des échanges sont intervenus avec le Syndicat des Transports de l'Île de France et que ce voyage pourrait intervenir à compter de la rentrée de Septembre 2012. Les délégués du Syndicat seront contactés pour connaître leur souhait de participer à ce déplacement.

Monsieur Alain WACHEUX souligne que la délibération autorisant ce voyage d'études doit être prise avant ledit voyage et demande l'avis des délégués sur l'ajout de cette délibération à l'ordre du jour du présent Comité Syndical.

Monsieur Alain WACHEUX remarque que la délibération peut faire partie de l'ordre du jour du prochain Comité Syndical, dont la date n'est pas encore connue, et que dans ce cas le voyage n'interviendra que début 2013.

Il demande l'avis des délégués sur l'ajout de la délibération à l'ordre du jour du Comité Syndical du 21 Juin 2012 ou sur son inscription à l'ordre du jour du Comité Syndical qui se réunira après la rentrée de Septembre 2012. Les membres du Comité Syndical acceptent, à l'unanimité, l'inscription de la délibération à l'ordre du jour de la séance du 21 Juin 2012 et l'adoptent favorablement et unanimement.

DELIBERATION N° 2012-09



Le Comité Syndical réuni le 21 Juin 2012,

Vu la loi n°92-108 du 3 Février 1992, relative aux conditions d'exercice de mandats locaux,

Vu la loi n° 2002-276 du 27 Février 2002 relative à la démocratie de proximité,

Vu la loi n° 99-586 du 12 Juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

Vu les articles L 123-18 et L 5211-13, L 5211-14 du Code Général des Collectivités Locales,

Vu le décret du 14 Mars 2005 relatif aux indemnités de déplacement et remboursement des frais supplémentaires, résultant des mandats spéciaux des élus locaux,

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2012, adoptées jusqu'à ce jour,

Vu le vote favorable unanime des membres du Comité Syndical du SMIRT sur le voyage d'étude à Paris,

CONSIDERANT

Que le Syndicat des Transports de l'Île de France a mis en place un titre intermodal de transports et une information multimodale,

Qu'il a d'ores et déjà réalisé les investissements nécessaires,

Que les modalités de mise en place et d'organisation d'une billettique intermodale ainsi que d'une information voyageurs, la création d'un titre unique de transport, la tarification unique ou intermodale pourraient être approfondies et bénéficier des expériences de cette Autorité Organisatrice de Transports,

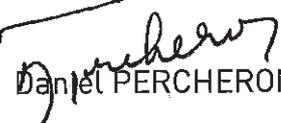
Que la rencontre de ses représentants contribuerait à l'orientation et à l'avancée des travaux du Syndicat pour atteindre les objectifs statutaires,

DECIDE

- D'effectuer un voyage d'Etude à Paris,
- De donner un mandat spécial aux délégués qui y participent,
- De procéder à la prise en charge ou au remboursement pour les délégués des frais de transports, de restauration dans les conditions définies par le décret susvisé,
- De rembourser aux délégués, à titre exceptionnel, les frais supplémentaires exposés dans le cadre de leurs déplacements, sur présentation de justificatifs,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation de ce voyage d'étude ainsi qu'aux prises en charge ou remboursements afférents,
- Estime la dépense prévisionnelle à 2 500,00 € T.T.C,

Les dépenses seront imputées au Chapitre 65 article 6532 du budget du SMIRT.

Le Président du SMIRT


Daniel PERCHERON